

de nous dire s'il est vrai qu'il est disposé à accepter la politique de l'ancien ministre de l'Agriculture au sujet de la culture du blé dans l'Ouest du Canada, savoir que les agriculteurs devraient pouvoir cultiver autant de blé qu'ils le peuvent?

**L'hon. Mitchell Sharp (ministre du Commerce):** Monsieur l'Orateur, mes déclarations ne portent que sur la politique du gouvernement actuel et non sur celle de nos prédécesseurs.

**M. Horner (Acadia):** Une question complémentaire. Le ministre pourrait-il alors préciser si les agriculteurs pourraient, oui ou non, cultiver autant de blé qu'ils le peuvent?

**L'hon. M. Sharp:** En réponse à une question posée l'autre jour, monsieur l'Orateur, j'ai exprimé l'espoir que le gouvernement pourrait, avant la période des semailles, fournir des prévisions précises sur l'état du marché des céréales afin que les cultivateurs puissent en tenir compte dans l'établissement de leurs projets.

#### ÉCART ENTRE PRIX PAYÉS ET PRIX REÇUS AU CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Raymond Langlois (Mégantic):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture et elle a trait à une question posée la semaine dernière. Relativement au prix versé aux cultivateurs de l'Ouest et à celui qui est versé par les cultivateurs de l'Est pour leurs céréales, le ministre pourrait-il dire à la Chambre quelles sont les causes d'un tel écart entre les prix de vente et d'achat? S'est-il renseigné et peut-il dire à la Chambre ce qu'il a appris à ce sujet?

**L'hon. Harry W. Hays (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur je crois que le comité permanent de l'agriculture et de la colonisation doit étudier la question.

#### LES CÉRÉALES

##### GEL DES CONTINGENTS DE LIVRAISON

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. S. J. Korchinski (Mackenzie):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre du Commerce. Étant donné les grands écarts des contingents de livraison de céréales, le ministre a-t-il donné ordre de geler les contingents à trois boisseaux, afin que les endroits limités au premier contingent puissent rattraper ceux de deux et trois boisseaux avant qu'on passe au contingent libre de trois et quatre boisseaux?

**L'hon. Mitchell Sharp (ministre du Commerce):** Non, monsieur l'Orateur, je n'ai pas donné un tel ordre. Je suis certain qu'il est

[M. Horner (Acadia).]

dans l'intérêt de tous les agriculteurs de l'Ouest qu'une quantité de grain aussi considérable que possible quitte nos ports cette année. J'ai donc donné toute liberté à la Commission canadienne du blé pour qu'elle s'acquitte de sa tâche et donne satisfaction aux agriculteurs tout en atteignant ses objectifs.

**M. Korchinski:** Une question complémentaire. Comment le ministre peut-il laisser entendre, par exemple, que les endroits assujétis au contingent initial reçoivent justice? Comment espère-t-il égaliser les livraisons? Certains endroits limités au premier contingent ne sont qu'à dix milles d'un endroit où s'applique un contingent de trois boisseaux. Où donc est la parité en cela?

**L'hon. M. Sharp:** J'ai entièrement confiance que la Commission du blé essaie de faire l'impossible pour hâter le transport du blé et pour réaliser la plus grande égalité possible dans les limites qui lui sont imposées. Je ne pense vraiment pas que j'aurais intérêt à lui donner d'autres instructions et que les agriculteurs de l'Ouest y gagneraient.

#### LA DÉFENSE NATIONALE

##### BASE NAVALE DE POINT EDWARD—PROJET D'EXPANSION

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Robert Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de la Défense nationale? Maintenant que le ministre a apaisé les craintes des gens de l'Île du Prince-Édouard en renseignant la Chambre sur le sort de la base de l'ARC à Summerside, ce dont je lui sais gré, pourrait-il assurer aux habitants du Cap-Breton que le projet d'expansion de la base navale de Point Edward sera mis à exécution et que l'activité de la base ne sera réduite d'aucune façon, afin de dissiper ainsi les inquiétudes qu'on a éprouvées à cet égard?

**L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale):** Monsieur l'Orateur, je ne suis au courant d'aucun projet d'expansion mais, d'après moi, il conviendrait mieux de soulever une telle question lorsque la Chambre sera saisie des crédits de mon ministère.

**M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria):** En toute déférence, monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Cette question est très urgente et fort importante pour les gens du Cap-Breton, car ils craignent que l'activité soit réduite à cette base, ce qui toucherait les moyens d'existence de bon nombre d'entre eux. A mon avis, le ministre ne devrait certes pas se désintéresser de la question de la sorte.